

## ORDRE DU JOUR

### SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2019

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE L'ORDRE DU JOUR EST DIFFUSÉ À TITRE D'INFORMATION ET PEUT ÊTRE SUJET À CHANGEMENT AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE PUBLIQUE.

#### **1000 RESSOURCES ADMINISTRATIVES**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2018 – **adoption**
- 1.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 18 décembre 2018 – **adoption**
- 1.4 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 – **adoption**
- 1.5 Dépôt de rapports et documents
  - Liste de la correspondance reçue en date du 18 janvier 2019
  - Rapports budgétaires au 31 décembre 2018 – complet et sommaire
- 1.6 Comité de sécurité routière – **dépôt et approbation**
- 1.7 Maire suppléant pour les mois de février, mars et avril 2019 – **nomination**
- 1.8 Membres du Comité consultatif d'urbanisme – modification de la résolution 2017-11-0499 – **autorisation**

#### **2000 RESSOURCES LÉGALES ET JURIDIQUES**

- 2.1 Règlement 301-03-2018 amendant le règlement 301-2015 relatif au lotissement, tel qu'amendé, soit :
  - Modifier l'article 31.1 relatif à l'obligation de fournir une contribution
  - Modifier l'article 35 relatif à l'établissement de la valeur du terrain – **adoption du règlement**
- 2.2 Règlement 304-04-2018 amendant le règlement 304-2015 relatif à la construction de la ville de L'Assomption, tel qu'amendé, soit :
  - Modifier l'article 54 relatif au tour d'observation et au système de surveillance – **adoption du règlement**
- 2.3 Règlement 300-26-2018 amendant le règlement 300-2015 relatif au zonage de la ville de L'Assomption, tel qu'amendé, soit :
  - Modifier les grilles des zones H1-38 et H1-03
  - Modifier la zone H1-19 en créant la nouvelle zone C6-04
  - Ajouter la grille de la nouvelle zone C6-04
  - Modifier l'article 171 concernant les matériaux de finis extérieurs
  - Modifier l'article 576 concernant les cases de stationnement réservées aux véhicules électriques
  - Modifier l'article 887 concernant l'extension d'un usage dérogatoire
  - Modifier l'article 608 concernant le nombre de cases de stationnement minimum exigé pour les établissements d'enseignement postsecondaire
  - Modifier l'article 615 concernant les dispositions spécifiques à la zone P2-08 – **adoption du règlement**
- 2.4 Règlement 300-27-2018 amendant le règlement 300-2015 relatif au zonage de la ville de L'Assomption tel qu'amendé, soit :
  - Modifier la grille applicable à la zone C1-03
  - Créer la zone H3-30 à même la zone C1-03
  - Ajouter la grille applicable à la zone H3-30 – **adoption du second projet de règlement**
- 2.5 Règlement 300-28-2019 amendant le règlement 300-2015 relatif au zonage de la ville de L'Assomption tel qu'amendé, en modifiant la grille applicable à la zone P2-14 – **avis de motion et adoption du projet de règlement**
- 2.6 Règlement 300-29-2019 amendant le règlement 300-2015 relatif au zonage de la ville de L'Assomption tel qu'amendé, soit :
  - Abroger l'article 835 concernant les seuils minimaux de densité applicables au sein des corridors de transport collectif d'intérêt métropolitain ;

- Modifier l'article 834 concernant les seuils minimaux de densification à l'intérieur du périmètre d'urbanisation ;
  - Ajouter un nouvel article 834 concernant le développement et le redéveloppement
  - Modifier l'article 836 concernant les seuils minimaux de densification à l'intérieur de l'aire TOD ;
  - Abroger la note (62) des grilles des zones C1-02, C1-03, C2-01, C5-02, C5-03, H1-14, H1-15, H1-16, H1-17, H1-18, H1-20, H1-21, H2-01, H2-02, H2-03, H3-02, H3-03, H3-04, H3-05, H3-06, H3-07, H3-11, I1-01, I2-02, I2-03, I2-04, I2-05, P1-03, P1-04, P2-02, P2-03, P3-01 et P3-02 ;
  - Modifier la note (62) des grilles des zones C6-01, H1-23, H1-24, H1-29, H3-08, H3-10 et P1-05 ;
  - Abroger l'article 837 concernant les autres seuils minimaux de densité applicables ;
  - Modifier l'article 838 concernant les modalités de gestion comptables des seuils minimaux de densité ;
  - Abroger l'article 839 concernant l'application des seuils minimaux de densité en fonction des dispositions des grilles de spécifications ;
  - Ajouter la note (312) concernant la cible minimale de densité dans un secteur de redéveloppement aux grilles des zones C1-04, C1-05, C1-20, H2-05 et H2-06.
- **avis de motion et adoption du projet de règlement**
- 2.7 Règlement 226-2019 fixant les différents taux de taxes et compensations pour l'année 2019 – **adoption du règlement**
- 2.8 Règlement 253-2018 décrétant un emprunt et une dépense de 1 354 700 \$ pour la construction d'une piste cyclable sur le chemin du Golf – **adoption du règlement**
- 2.9 Règlement 081-17-2019 amendant le règlement 081-2009 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin de modifier différentes signalisations – **avis de motion et dépôt du projet**
- 2.10 Règlement 308-2019 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble – **avis de motion et dépôt du projet**
- 2.11 Règlement 156-24-2019 amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de certains secteurs de la ville de L'Assomption n° 156-2008, afin d'ajouter :
- le chapitre 8 concernant les nouvelles habitations unifamiliales (H1) et bifamiliales et trifamiliales (H2)
  - le chapitre 9 concernant les habitations multifamiliales (H3) et communautaires (H4)
  - le chapitre 10 concernant l'ajout d'un étage pour une habitation ou pour l'agrandissement d'une habitation
  - le chapitre 4 concernant les conditions de délivrance des permis et certificats
  - la zone 36 de l'annexe « V ».
- **avis de motion et dépôt du projet**
- 2.12 Règlement 156-25-2019 amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de certains secteurs de la ville de L'Assomption n° 156-2008, afin d'ajouter :
- l'article 6.1.2.1 afin de préciser des objectifs et critères d'évaluation pour les projets de développement et de redéveloppement dans la zone de P.I.I.A. numéro 1 (Secteur commercial Ange-Gardien et Notre-Dame) ;
  - l'article 6.4.2.1 afin de préciser des objectifs et critères d'évaluation pour les projets de développement et de redéveloppement dans les zones de P.I.I.A. numéros 4,5,6 et 7 (secteurs Saint-Ignace, Saint-Étienne, Saint-Jacques à Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste) - **avis de motion et adoption du projet de règlement**
- 2.13 Règlement 299-03-2019 amendant le règlement 299-2015 relatif au plan d'urbanisme, tel qu'amendé, soit :
- modifier les moyens d'action prévus pour favoriser l'aménagement de la gare prévue en phase II du Train de l'Est (page 75)
  - retirer les densités minimale et maximale prévues pour les habitations de basse, moyenne et haute densité de l'affectation urbaine (page 91)
  - modifier la définition de « redéveloppement » de la section « Densité d'occupation du sol » (page 92)
  - modifier la sous-section «Seuils minimaux de densité (nombre de logements à l'hectare) applicables à l'extérieur de l'aire de TOD» afin de modifier les modalités d'application des seuils minimaux de densité à l'intérieur du périmètre d'urbanisation (page 92)
  - modifier la sous-section «Seuils minimaux de densité (nombre de logements à l'hectare) applicables à l'intérieur de l'aire de TOD» afin de modifier les modalités d'application des seuils minimaux de densité à l'intérieur de l'aire TOD (page 92)
  - remplacer la section « Les aires de requalification et de revitalisation » par la section « Secteurs propices au redéveloppement » afin d'identifier le secteur du centre-ville et d'établir des objectifs et critères visant à encadrer les projets de redéveloppement (page 94)

**- avis de motion et adoption du projet de règlement**

- 2.14 Travaux de stabilisation et réhabilitation du décroché au 153, rang du Bas-de-L'Assomption Sud – **demande de certificat d'autorisation au MELCC et MFFP**
- 2.15 Services professionnels pour l'analyse de vulnérabilité de la source d'approvisionnement en eau potable – **octroi de contrat**
- 2.16 Remplacement du SAN – réseau de stockage – **autorisation de lancer un appel d'offre**
- 2.17 Entente entre le Service de police de L'Assomption/Saint-Sulpice et le Service de police de Lévis – transfert des pistolets Walther P99QA – **autorisation**
- 2.18 Piste cyclable sur le chemin du Golf – protocoles d'entente et actes notariés – **autorisation de signature**
- 2.19 Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – limite de vitesse sur la montée Sainte-Marie - **décision**
- 2.20 Servitude d'empiètement – Montée Saint-Sulpice – **mandat**
- 2.21 Travaux de marquage de la chaussée – **octroi de contrat**
- 2.22 Rinçage unidirectionnel du réseau d'eau potable – **octroi de contrat**
- 2.23 Production d'une vidéo L'Assomption 2025 de la Ville de L'Assomption – **octroi de contrat**

**3000 RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 3.1 Registre des chèques émis et rapport de délégation au 18 janvier 2019 – **ratification**
- 3.2 Travaux de stabilisation de talus à l'émissaire situé au 100, rang Point-du-Jour Nord – certificat de paiement n° 1 – **autorisation de paiement**
- 3.3 Travaux d'aménagement de la montée de Saint-Sulpice et du boulevard de l'Ange-Gardien Phase II – certificat de paiement n° 7 et réception provisoire des travaux – **autorisation de paiement**
- 3.4 Quote-part provisoire à la Communauté métropolitaine de Montréal pour 2019 – **autorisation de paiement**

**4000 RESSOURCES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES**

- 4.1 Disposition des biens TI – liste janvier 2019 – **autorisation**
- 4.2 Achat d'un tracteur multifonction pour l'entretien de terrains sportifs – **autorisation**

**5000 RESSOURCES HUMAINES**

- 5.1 Entente entre le SCFP et la Ville de L'Assomption dans le cadre du Régime complémentaire de retraite des cadres, cols blancs et bleus de la Ville de L'Assomption – **autorisation de signature**
- 5.2 Désignation d'un directeur par intérim du service de police – **nomination**
- 5.3 Majoration du salaire des employés cadres pour l'année 2019 – **autorisation**

**6000 RESSOURCES INFORMATIONELLES ET RELATIONS PUBLIQUES**

**7000 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8000 SERVICE À LA COLLECTIVITÉ**

**9000 URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

- 9.1 Demande de démolition - 802, boulevard de l'Ange-Gardien – démolition du bâtiment principal – **modification de la résolution 2018-11-0532**

**10000 TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS**

**11000 CONSEIL**

11.1 Subventions et activités de financement d'organismes

- 105 \$ à la fabrique de la paroisse Saint-Gérard-Majella – quillethon – **autorisation**

11.2 Représentations diverses :

- 23 \$ pour l'achat d'un billet – cocktail du président – Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption – 13 décembre 2018 – **entérinement**
- 408,16 \$ pour trois abonnements - Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption – **autorisation**
- Achat de 3 billets au coût de 30 \$ chacun plus taxes, pour le déjeuner des élus municipaux de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption qui aura lieu le 6 février 2019

- PÉRIODE DE QUESTIONS

- LEVÉE DE LA SÉANCE

---

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**Prochaine séance ordinaire le 12 février 2019 à 19 h 30**